

*Initiatives ministérielles*

**M. Bird:** Pourquoi ne vous contentez-vous pas d'écouter?

**M. Milliken:** C'est ce que nous faisons.

**M. Bird:** Tout ce que vous faites, c'est du vent, et vous n'avez pas su présenter une seule bonne idée depuis des mois. Remarquez bien que vous ne risquez pas de devoir régler cette question, car vous n'aurez pas le pouvoir de le faire d'ici bien des années encore. Je crois qu'après mûre réflexion, la plupart des Canadiens seront satisfaits.

Le programme de la TPS est nouveau et complexe, et la transition ne sera pas facile pour bien des entreprises et bien des particuliers. Il y a eu beaucoup de dénatura-tion des faits. J'oserais même dire que l'opposition officielle ne fait vraiment pas preuve d'intégrité lorsqu'elle décrit certains aspects de ce programme aux Canadiens. Je reste convaincu que celui-ci finira par donner satisfac-tion aux Canadiens.

Je viens du milieu des affaires. J'ai une longue expé-rience de la taxe fédérale de vente. Heureusement, la société que j'exploitais et dont j'étais propriétaire avait une licence de grossiste aux fins de la taxe de vente fédérale. Elle était l'une des 17 000 variantes prévues dans le plan actuel de taxe de vente fédérale, et nous étions chanceux parce que nous n'étions pas assujettis à la taxe au moment de l'achat de nos stocks. La licence nous en exonérait.

Au Canada, tous les détaillants et la plupart des gros-sistes qui achètent des produits assujettis à la taxe doivent incorporer cette taxe dans le montant de leurs stocks. Comme le signalait le ministre des Finances l'autre jour, une vaste gamme d'entreprises canadiennes se partage-ront un allègement de 2 milliards de dollars le 1<sup>er</sup> janvier 1991. C'est un point extrêmement important, que les libéraux et les néo-démocrates n'ont pas du tout men-tionné dans leurs exposés. Imaginez! Un allègement de 2 milliards de dollars dans la part de la taxe de vente fédérale qu'assument les entreprises canadiennes.

Je crois que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante pourra faire valoir ce point à ses membres, parce que l'allègement consenti sera considérable, plus que suffisant pour couvrir leurs frais d'adhésion à l'orga-nisation de l'entreprise canadienne indépendante et à d'autres organismes.

C'est un programme que 48 pays ont adopté. L'OCDE et le Fonds monétaire international ont recommandé d'établir une taxe à la valeur ajoutée pour appliquer la stratégie ou le programme fiscal de notre pays. Les deux députés d'en face enfrennent constamment le Règle-ment, car ils ne peuvent pas vraiment comprendre ce qui se passe.

Le gouvernement répond finalement avec courage, intelligence et conviction aux besoins de l'économie ca-nadienne et ces deux-là ne trouvent rien d'autre à faire que de chahuter, de se moquer et de faire des blagues. Mais quelle est la solution de rechange? Je le demande au député de Willowdale et à celui de Kingston. Retour-ner à la planche à dessin. Pour vous dire la vérité, je pense que ce sont tous des architectes ratés. Retourner à la planche à dessin. Qu'est-ce que cela veut dire? Quelle vieille rengaine! Je remercie le ciel que le ministre des Finances et le gouvernement aient le courage de propo-ser un programme comme celui-ci, un programme équi-table.

Je voudrais parler pendant quelques instants, mon-sieur le Président, et j'espère que vous ne retrancherez pas de mon temps de parole celui que les députés d'en face ont passé à faire du chahut. Sinon, je devrai m'as-seoir pendant que vous les rappelez à l'ordre, ce que vous n'aurez pas de mal à faire.

Quoi qu'il en soit, cette taxe ne constitue pas une mesure extraordinaire ou arbitraire imposée aux Cana-diens, comme les députés d'en face veulent nous le faire croire. C'est un programme visant à remplacer une taxe qui rapporte actuellement 18,5 milliards de dollars. Je le répète, les sociétés canadiennes auront à immobiliser 2 milliards de dollars de moins dans leurs stocks. Il y aura de nouveaux crédits d'impôt pour les gagne-petit. Ce programme fiscal mettra les familles canadiennes dont le revenu est inférieur à 30 000 \$ dans une situation plus avantageuse que maintenant. Ce sera le cas de près de neuf millions de familles canadiennes.

L'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants dissipera les faussetés répandues par l'opposition qui essaie de convaincre les Canadiens que cette taxe ne sera pas éliminée. Je vous dis que les consommateurs cana-diens sont des acheteurs prudents et avisés. Ils savent comment faire fonctionner le système de la libre entre-prise et ils se rendront compte de l'allègement de taxe parce qu'ils ne manqueront pas de demander à leurs marchands, à leur concessionnaire d'automobiles, à leurs magasin de meubles et à leur quincaillier quel était le prix en décembre et ce qu'il est maintenant. Ils verront la différence, parce qu'ils ne sont pas aussi dépourvus que les malheureux des banquettes de l'opposition dont la vie est tellement morne. Pas étonnant qu'ils ne pensent qu'à tout reprendre de zéro.

Les ristournes sur les stocks des entreprises canadien-nes que j'ai mentionnées sont extrêmement importantes. Au point, à mon avis, que les objections de la plupart des petites entreprises se changeront en approbation à la vue des allègements qu'elles recevront. Comme le disait dernièrement ma collègue de Winnipeg qui connaît l'im-primerie, c'est un secteur où l'application de la taxe de vente fédérale est très évidente. Sur une commande de